



L'économie du politique : présentation

Nonna Mayer

► To cite this version:

Nonna Mayer. L'économie du politique : présentation. *Revue française de sociologie*, 1997, 38 (2), pp.213 - 216. hal-01719424v1

HAL Id: hal-01719424

<https://sciencespo.hal.science/hal-01719424v1>

Submitted on 28 Feb 2018 (v1), last revised 12 Oct 2018 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nonna MAYER

L'économie du politique

Depuis les travaux pionniers de Kenneth Arrow (1951), Anthony Downs (1957) et Mancur Olson (1965), la théorie des « choix rationnels » ou approche économique du politique, fondée sur le paradigme « utilitariste », s'est considérablement développée aux États-Unis, gagnant progressivement tous les domaines de la science politique et représentant près de 40 % des articles publiés de 1952 à 1992 dans l'*American political science review* (Green, Shapiro, 1995, p. 97) (1). Son impérialisme même suscite aujourd'hui une vigoureuse contre-offensive, lancée par Green et Shapiro dans un ouvrage au titre évocateur, *Pathologies of rational choice theories* (1994) (2). Il n'en va pas de même en France où, en science politique du moins, le débat reste embryonnaire (3). L'approche économique du politique suscite peu d'articles et ceux que l'on recense dans la *Revue française de science politique* sont le plus souvent le fait d'économistes (Lafay, 1982 ; Rosa, 1976) ou de spécialistes étrangers (Green, Shapiro, 1995 ; Lewis-Beck, 1985 ; Downs, 1961). Introduire à ce type d'approche, faire l'inventaire des principaux travaux existants, discuter leurs apports à la compréhension du politique et principalement du vote, tel est l'objectif des articles ici rassemblés, qui croisent le point de vue du sociologue, de l'économiste et du politiste (4).

(1) Recensement effectué à intervalles de cinq ans : 1952, 1957, etc.

(2) Pour un aperçu de cette controverse, voir le recueil dirigé par Friedman, *The rational choice controversy. Economic models of politics reconsidered* (1996), qui reprend treize articles parus dans un numéro spécial du journal *Critical review*, sous la plume des principaux représentants de la théorie du choix rationnel réagissant aux critiques de Green et Shapiro, avec une réponse de ces derniers.

(3) Il est toutefois amorcé dans un ouvrage dirigé par Pierre Birnbaum et Jean Leca, *Sur l'individualisme* (1986). On note par ailleurs des indices récents d'un regain d'intérêt pour la théorie des choix rationnels

de la part des politologues, tels que la conférence organisée en juin 1996 à l'Institut d'études politiques de Bordeaux par le groupe « Politique en Grande-Bretagne » de l'Association française de science politique, sur le thème « Choix rationnel et démocratie », en cours de publication, et la création d'un réseau « Analyse politique et choix rationnel », qui vient de lancer le premier numéro d'un bulletin consacré à ces questions, *La lettre R* (janvier 1997), diffusée par le CERIEP de l'Institut d'études politiques de Lyon.

(4) Trois des articles présentés sont directement ou indirectement issus d'une table ronde sur « Les modèles explicatifs du vote en questions », tenue à Aix dans le cadre du congrès de l'Association française de science

Raymond Boudon démonte le « paradoxe du vote », en l'inscrivant dans une réflexion plus générale sur la rationalité des acteurs sociaux. L'hypothèse de la rationalité instrumentale et plus particulièrement utilitariste, ou sa variante – celle de la « rationalité limitée » – dans un contexte où l'information de l'électeur est lacunaire, n'expliquent pas pourquoi il irait voter, sachant que son bulletin n'a qu'une chance infinitésimale d'influencer les résultats du scrutin. Les théories « irrationnelles » rendant compte de l'acte électoral sur le mode de l'affectif (l'électeur aime voter) ou de la tradition (le vote résulte d'une disposition à agir) apparaissent comme des explications *ad hoc* et butent sur le sentiment de devoir, régulièrement exprimé par les électeurs. En revanche, le vote n'est plus paradoxal dès lors que l'on prend en compte, dans l'optique wébérienne, la rationalité « axiologique » des comportements humains, admettant qu'il y a des actions où l'individu est guidé par des « principes », non par les « conséquences » de son acte. Cette conception élargie de la rationalité explique bien d'autres comportements humains en particulier dans le domaine moral, comme le montre Boudon à propos des réactions au plagiat, à la resquille ou à l'imposture scientifique.

Pour Jean-Dominique Lafay, les réticences de la science politique et plus largement des sciences sociales françaises envers l'analyse économique du politique tiennent, pour une large part, à une vision caricaturale et réductrice du paradigme néo-classique. Si les principes de base du paradigme n'ont pas changé – individualisme méthodologique, utilitarisme et rationalité des choix – il lui semble que les modèles actuels font preuve d'une très grande souplesse, intégrant l'appartenance des individus à des groupes, la dimension probabiliste du vote, l'évolution des préférences sous la contrainte de l'environnement, et étendant le principe de rationalité bien au-delà d'une simple « axiomatique de l'intérêt économique ». Prise dans ce sens large, il voit dans l'analyse économique, servie par les progrès des méthodes quantitatives et de l'information statistique, les bases d'une science sociale unifiée dont le champ d'application serait aujourd'hui la science politique et demain la sociologie.

André Bernard s'attache au domaine le plus tôt couvert par l'analyse économique du politique, celui des effets de la conjoncture sur les choix électoraux, correspondant à ce que les Américains appellent « *pocket-book voting* ». Passant en revue l'abondante littérature liant la décision électorale aux performances économiques des gouvernants mesurées par les taux de chômage, d'inflation ou d'évolution du PIB, il dresse en même temps le catalogue des critiques suscitées par ce type d'approche : caractère réduc-

(suite de la note 4)
politique (23-26 avril 1996). Ceux de Jean-Dominique Lafay et André Bernard reprennent les communications qu'ils avaient présentées dans ce cadre et celui d'Élisabeth Dupoirier, son exposé introductif à la demi-

journée consacrée aux modèles économiques du vote, sous sa présidence. Voir également la communication de Marie Servais, reprise dans une publication collective à l'Harmattan (Mayer, 1997).

teur des modèles, biais méthodologiques, fragilité des indicateurs économiques de conjoncture, confusion entretenue autour de la variable dépendante qui est tantôt le vote, tantôt la popularité des gouvernants, tantôt encore le nombre de sièges obtenus ou l'issue du scrutin, impossibilité de transposer ces modèles d'un pays, voire d'une élection à l'autre, etc. Il plaide pour des modèles mixtes, intégrant les variables économiques et sociologiques.

Élisabeth Dupoirier se demande si l'approche économique du vote garde une spécificité dès lors que le principe de rationalité utilitariste s'efface au profit d'une simple exigence de « cohérence » et que le calcul économique n'est plus au centre des modèles. Qu'est ce qui les distingue, dans ces conditions, des modèles probabilistes mis en œuvre par les politistes ? Resterait une différence de démarche, les premiers privilégiant les corrélations entre votes ou popularités des gouvernants et grands agrégats statistiques, les seconds s'attachant aux comportements individuels saisis à travers les enquêtes par sondage. Paradoxalement, l'approche économique semble perdre ce qui faisait, comme le souligne Boudon, la séduction des modèles utilitaristes, c'est-à-dire le caractère final de l'explication et l'absence de « boîte noire ». Il est significatif que Lafay emploie l'expression de « main invisible de la politique » pour désigner la rencontre entre l'offre électorale et les attentes des électeurs, alors que c'est précisément le contenu de cette boîte noire, selon Dupoirier, que les politistes tenteraient de percer.

Dans un tout autre champ que celui des études électorales, celui de l'action collective et des groupes d'intérêt, Ingo Bode souligne à son tour les limites du paradigme utilitariste. Il s'appuie sur deux études de cas, celui de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) dans sa stratégie de régulation de l'emploi précaire et celui de la Fédération des mutuelles de France (FMF), expérimentant une carte santé à puce permettant entre autre de gérer le tiers payant. Et il montre par là comment, dans la pratique de ces groupes d'intérêt de nature il est vrai particulière, que sont les syndicats et les mutuelles, s'exprime une dimension altruiste, comment deux solidarités, éthique et économique, peuvent coexister chez les mêmes acteurs et au prix de quelles tensions entre des « entrepreneurs altruistes » et leur base utilitariste. On est bien dans le cas de figure de la rationalité « axiologique » analysée par Boudon, rationalité qui s'articule, parfois de manière complémentaire et parfois de manière conflictuelle, avec la rationalité instrumentale.

Chacune de ces contributions suggère à sa manière que le comportement politique a ses raisons. Mais elles sont multiples ; et si le calcul utilitariste, en termes de coûts/bénéfices escomptés, explique de larges pans des comportements humains, il ne saurait les expliquer tous.

Nonna MAYER

CNRS-CEVIPOF

54, boulevard Raspail, 75270 Paris Cedex 06

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arrow K.**, 1951. – *Social choice and individual values*, New York, John Wiley and Sons.
- Birnbaum P., Leca J.** (éds), 1986. – *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Downs A.**, 1957. – *An economic theory of democracy*, New York, Harper and Row.
- 1961. – « Théorie économique et théorie politique », *Revue française de science politique*, 11, 2, pp. 380-413.
- Friedman J.** (ed.), 1996. – *The rational choice controversy. Economic models of politics reconsidered*, Yale, Yale University Press.
- Green D. P., Shapiro I.**, 1994. – *Pathologies of rational choice theory : a critic of applications in political science*, New Haven, Yale University Press.
- 1995. – « Choix rationnels et politique : pourquoi en savons-nous toujours si peu ? », *Revue française de science politique*, 45, 1, pp. 96-130.
- Lafay J.-D.**, 1982. – « Chômage et comportements politiques : bilan des analyses économétriques », *Revue française de science politique*, 32, 4-5, pp. 692-702.
- Lewis-Beck M. S.**, 1985. – « Un modèle de prévision des élections législatives françaises avec une application pour 1986 », *Revue française de science politique*, 35, 6, pp. 1080-1089.
- Mayer N.** (éd.), 1997. – *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan.
- Olson M.**, 1965. – *The logic of collective action*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- Rosa J. J., Amson D.**, 1976. – « Conditions économiques et élections : une analyse politico-économétrique (1920-1973) », *Revue française de science politique*, 26, 6, pp. 1101-1124.
- Servais M.**, 1997. – « Les modèles économétriques du vote », dans **N. Mayer** (éd.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, pp. 133-154.